

Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an 3
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

nantes et tragiques, est appelé au succès le plus vif et le plus légitime.

3^e **Bouheur Brisé**, par A. DUCHATELLE. Quelle émotion plus vive est-il possible d'éprouver qu'en ces pages vibrantes de passion sincère! Que l'auteur connaît bien les conséquences terribles de l'amour trop violent chez la femme!

4^e **Péchés Roses**, par Ch. AUBERT. Un livre gai, plein d'esprit, drôle au possible, écrit avec une pensée admirable. Le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer un succès, et le meilleur.

Chaque semaine paraîtra un volume, c'est une nouvelle à laquelle applaudiront nos lecteurs ainsi que tous les amateurs de lecture, et ils sont légion.

Envoi franco de chaque volume, contre 0 fr. 30 cent.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Tous les Dimanches, jusqu'à fin Septembre 1897, **TRAIN DE PLAISIR** à marche rapide et à prix extraordinairement réduits de

PARIS A DIEPPE

prenant et laissant à Asnières les voyageurs munis de billets pris à l'avance (aller et retour dans la même journée).

Prix des billets (aller et retour) :

2^e classe 9 fr. | 3^e classe 6 fr.

Départ de Paris-Saint-Lazare à 6 h. 35 mat.; arrivée à Dieppe vers 10 h. 35 mat.

Départ de Dieppe à 8 h. 37 soir; arrivée à Paris-Saint-Lazare vers minuit 30.

Billets d'Aller et Retour à Prix Réduits

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest délivre toute l'année de Paris à toutes les gares de son réseau (Grandes lignes), et vice-versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classe sur les prix doublés des billets simples à place entière.

La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

de 1 à 30 kilomètres	1 jour
de 31 à 125	2
de 126 à 250	3
de 251 à 400	4
de 401 à 500	5
de 501 à 600	6
au-dessus de 600	7

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête. — La durée des billets est augmentée en conséquence.

VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE

Billets d'Excursions délivrés toute l'année

(1^{re} classe : 65 fr. - 2^e classe : 50 fr.)

Les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent, toute l'année aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île bretonne, savoir : Rennes, St-Malo, Dinard, St-Brieuc-Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0 du prix primitif.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et d'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordée après l'accomplissement du voyage cir-

culaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

Le Directeur-gérant : E. HUBY.

ANNONCES

& AVIS DIVERS

M. BERGUT

Chirurgien-Dentiste

96, RUE DE RIVOLI, 96
PARIS

a l'honneur d'informer les habitants de Nanterre qu'il continuera, comme par le passé, à recevoir à Nanterre MAISON LEVEQUE, tous les MARDIS, à 2 h., mais le prie de se faire inscrire et de prendre heure chez M. Lévêque, le Lundi avant midi.

VINS NATURELS.

— Les personnes qui croient ne pas pouvoir se procurer du bon vin à Nanterre, sont dans l'erreur, pour ma part, je peux leur assurer que tous les vins que je vends au n° 5 de la rue du Chemin-de-Fer, au litre et en fûts, sont de provenance directe des propriétaires, et, par conséquent naturels. Il s'en trouve pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis 86 fr. la pièce jusqu'aux prix les plus élevés, les meilleurs crus de Carthage, Bordeaux, Bourgogne et du Midi. Le grand succès qu'obtient ma maison vient de ce qu'elle livre toujours les mêmes vins. — Garrette, 5, rue du Chemin-de-Fer.

HUILE - ALSACE - LORRAINE

Demandez échantillon gratuit chez M. E. Garrette, 5, rue du Chemin-de-Fer, à NANTERRE (Seine).

VÉRIFICATION GRATUITE

DES

Contributions, Patentes. — Contributions mobilière, chevaux et voitures. — Démarches gratuites en dégrèvements.

Transports. — Vérification gratuite des lettres de voitures.

Enregistrement. — Vérification et remboursement des sommes perçues en trop.

Douanes. — Vérification gratuite des quittances.

Réparations locales. — Examen gratuit des Mémoires. La Société perçoit, comme honoraire, 30 0/0 des réductions obtenues. En cas de non réduction les clients ne doivent absolument rien.

Portes et Fenêtres. — Nous prions les clients de nous adresser copie, soit de leur bail, soit d'une de leurs quittances de loyer. Nous leur dirons, dans le plus bref délai, s'ils sont trop imposés comme portes et fenêtres. L'examen est absolument gratuit.

Mémoires-Factures. — Expertises de toutes sortes. (Entrepreneurs, Fournisseurs, etc.). Vérification gratuite avant paiement.

Frais d'avoués, agréés, notaires, huissiers, etc.

La Société perçoit comme honoraires, un tant pour cent sur les réductions obtenues.

En cas d'insuccès il n'est absolument rien dû

Ecrire ou s'adresser au Bureau central, à la Bourse de commerce de Paris, rue du Louvre.

COLOMBES 52 LOTS terre à bâtir, près gares, à adjuger par M^e Ragot, notaire à Paris, 11, r. Louis-le-Grand, le DIMANCHE 27 JUIN 1897, à 1 h. 1/2, salle de la Bibliothèque, Colombes. Mise à prix de 5 à 25 cent. le mètre. S'adresser audit notaire et à M. Périn, géomètre, 75, rue du Sentier, Bois-Colombes.

M & M^e PÉRARDEL

AGENCE

DE

Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

NANTERRE

A LOUER

Boulevard de la Seine, 8

à l'angle de la rue de Bezons

A NANTERRE

et à deux minutes de la Gare

VUE SPLENDIDE

BEAUX PETITS

APPARTEMENTS

et logements

EAU & GAZ

PRÊTS sur signature, à toutes personnes solvables. — Discrétion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

USINE A GAZ DE RUEIL

Prix à l'usine Rendu en cave

N° 0 1 fr. 40 | 1 fr. 50

N° 1 1 fr. 30 | 1 fr. 40

N° 2 1 fr. 20 | 1 fr. 30

Grésillon 1 fr. 00 | 1 fr. 10

Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.

Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE

fondée en 1869

SUCCURSALE

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETTS DE DÉCÈS en une heure

Depuis 5 francs le cent

BILLETTS DE MARIAGE PAPIER ANGLAIS

Depuis 5 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Mariage et de Naissances

CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES

SPECIALITÉ D'AFFICHES et de Travaux pour la Publicité

JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS

Compte-Rendus, Prospectus

PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES

FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETTRES

ENVELOPPES

LIVRES à SOUCHES, MANDATS

Travaux de luxe en noir et couleurs

RELIURE & BROCHURE

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil.

Bachelet père
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, Rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

G. A. BARON
Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895

FRAVAUX DE PRÉCISION

Pièces de tours sur bois et sur tous métaux

Travail à Façon

USINE A VAPEUR

Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres

Bicyclettes et Tandems sur commande

Location

Réparation de Machines en tous genres

7, Rue du Chemin-de-Fer, 7

NANTERRE (Seine)

USINE A GAZ DE RUEIL

Prix à l'usine Rendu en cave

N° 0 1 fr. 40 | 1 fr. 50

N° 1 1 fr. 30 | 1 fr. 40

N° 2 1 fr. 20 | 1 fr. 30

Grésillon 1 fr. 00 | 1 fr. 10

Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.

Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE

fondée en 1869

SUCCURSALE

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETTS DE DÉCÈS en une heure

Depuis 5 francs le cent

BILLETTS DE MARIAGE PAPIER ANGLAIS

Depuis 5 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Mariage et de Naissances

CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES

SPECIALITÉ D'AFFICHES et de Travaux pour la Publicité

JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS

Compte-Rendus, Prospectus

PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES

FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETTRES

ENVELOPPES

LIVRES à SOUCHES, MANDATS

Travaux de luxe en noir et couleurs

RELIURE & BROCHURE

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE de NANTERRE

FÊTE NATIONALE

Le 13 Juillet, à 9 h. du soir

Sur la Place de la Fête

FEU D'ARTIFICE

à 10 h. du soir

GRAND BAL CHAMPÊTRE

Brillantes Illuminations

LE 14 JUILLET

à 8 h. du matin

DISTRIBUTION DE SECOURS

AUX INDIGENTS

inscrits au bureau de bienfaisance

NOTA. — Pour cette distribution des cartes numérotées seront distribuées aux ayants-droits, le mardi 13 juillet, de 11 h. à midi, à la mairie.

Le Maire invite les habitants à pavoiser et illuminer leurs habitations

Les Adjoints, Le Maire, ROTTY, NÉZOT, A. HENNAPE

Les Membres de la Commission : CASSIER, Président, ROY, Rapporteur, CARONI, LECLERC, BEAUDE, BLOCCOUAUX, DOUBLET

L'Élection Sénatoriale

Dans quelques jours aura lieu à Paris l'élection sénatoriale pour le département de la Seine, en remplacement de M. Tolain.

Les électeurs sénatoriaux doivent, en cette circonstance, donner un exemple aux autres départements.

Il faut que cet obstacle au progrès qui a nom Sénat, soit pris d'assaut par les élus qui s'engageront à en modifier le recrutement, le fonctionnement et au besoin en demanderont la suppression.

Il faut envoyer au Luxembourg un homme décidé à lutter journellement pour la République véritablement démocratique, et à combattre pour les réformes réclamées depuis tant d'années, tous jours promises et jamais réalisées. Il nous

faut un homme qui aille au Sénat, non pour y prendre une retraite grassément payée, mais bien pour y faire œuvre de propagande républicaine et sociale.

Parmi les candidats connus il y en est un, M. Jacques, que nous tenons à faire connaître aux délégués sénatoriaux ; le député actuel de la première circonscription du xiv^e arrondissement, est un ferme républicain dont les convictions n'ont pas subi une seule défaillance depuis 1848 qu'il lutte pour la réalisation des idées qui ont fait l'objectif de toute sa vie.

M. Jacques, à l'encontre des politiciens satisfaits et arrivés, n'a rien diminué de son programme primitif, au contraire, il a toujours marché de l'avant, ne restant insensible à aucun des progrès sociaux, à aucune des mesures démocratiques demandées en faveur du peuple. Il a toujours fait partie de l'avant-garde républicaine, considérant que tout est encore à créer dans notre république construite sur les rouages de la monarchie. Grand nombre d'hommes politiques, mus trop souvent par des ambitions personnelles, n'ont qu'un but, arriver à décrocher un portefeuille, devenir un gouvernant et, pour y arriver, sacrifient une à une leurs idées, leurs promesses, s'étonnant après des réclames qu'ils avaient eux-mêmes préconisées pour arriver au pouvoir.

Pareil reproche n'est pas à faire à M. Jacques, le député est plus avancé aujourd'hui à la Chambre que ne l'était le candidat, et, tant au Conseil municipal qu'au Parlement il a toujours défendu la cause des ouvriers et de la république républicaine.

Il a donné au Conseil municipal un exemple que pourront invoquer peu de politiciens. Il s'était fait, dans cette assemblée une spécialité de questions d'enseignement et de finances, il présida quatre fois la commission du budget. Pendant que M. Floquet était préfet de la Seine, il offrit à M. Jacques, qui refusa, les fonctions largement rétribuées de directeur de l'octroi. C'est là un acte de rare désintéressement.

En 1882, ses collègues du Conseil le portèrent en tête de la liste des candidats aux fonctions de receveur municipal dont le traitement annuel est de 40,000 francs. Cette fois encore, M. Jacques refusa la belle situation qui lui était offerte, préférant se consacrer au mandat que lui avaient confié ses électeurs. Combien d'hommes politiques peuvent se vanter de pareils actes dans leur vie publique ?

En 1886, M. Jacques donna encore la mesure de son entier dévouement à la cause républicaine en acceptant d'être candidat contre le général Boulanger, dangereux honneur qui avait été décliné par d'autres et qu'il accepta comme un devoir, sachant d'avance qu'il se sacrifiait et quels étaient les dangers de la lutte. Nommé député en 1893, il a toujours siégé à l'extrême-gauche et n'a cessé d'intervenir dans toutes les discussions intéressant la démocratie, les classes laborieuses et le département de la Seine. Et, chose intéressant particulièrement les délégués de la banlieue, à plusieurs reprises il démontra la nécessité d'augmenter le budget de la police de la banlieue et demanda au Gouvernement une participation plus grande dans les frais de la police suburbaine.

Le nom de M. Jacques, honoré et estimé de tous n'a jamais été prononcé dans les affaires malheureuses qui déshonorent le Parlement depuis quelques années. Son nom n'a jamais figuré dans aucun conseil d'administration de sociétés financières, pourtant combien sollicité ! En revanche on le trouve dans une grande quantité d'œuvres philanthropiques, de bienfaisance, patriotiques et ouvrières où il faut un concours dévoué et incessant.

M. Jacques ne se contente pas d'être un actif propagateur et un homme bienfaisant, il a eu aussi le bonheur d'être l'ami, le conseiller de feu Mme Furtado-Heine, dont le nom signifie bonté, qui sur ses inspirations a doté la France de tant d'œuvres utiles.

L'entrée de M. Jacques, au Sénat, galvaniserait peut-être cette assemblée qui a besoin de sortir de la torpeur dans laquelle elle se complait depuis qu'elle existe.

M. Jacques, s'il est élu, considérera, contrairement à ce que pensent les autres élus du suffrage restreint, qu'il a mandat d'aller au Sénat pour y faire besogne utile et non pas pour y dormir. Son passé, son activité, son ardeur au travail, ses inébranlables convictions en sont de sûrs garants. E. CARPENTIER.

M. Strauss, conseiller municipal de Paris, et candidat à l'élection sénatoriale de la Seine, a été reçu, vendredi soir, à la Mairie, par les délégués sénatoriaux de Nanterre.

Après avoir exposé les grandes lignes de son programme, qui s'accordent sur plusieurs points importants avec ceux de notre municipalité ; les délégués sénatoriaux et M. Strauss se sont rendus ensuite à une grande réunion tenue à Courbevoie.

Les nécessités de la mise en pages nous obligent de remettre au prochain numéro le compte rendu de cette réunion.

L. R.

Syndicat de la Presse suburbaine

Dans son assemblée générale du 7 juillet 1897, le Syndicat de la Presse suburbaine a constitué son bureau ainsi qu'il suit :

M. Dhavernas, Journal d'Asnières, président ;

M. F. Gondry du Jardinot, 114, rue de Rennes, Paris, Indépendant de la Banlieue, vice-président ;

M. G. d'Avignon, Tribun, de Montreuil-sous-Bois, secrétaire général ;

M.

MÉMENTO

Les roquets qui avec tant d'acharnement, et si peu de scrupules, s'attaquent hebdomadairement au maire de Nanterre, ne ratent jamais une occasion de dénoncer l'Union des Travailleurs, groupe composé d'ouvriers. Ils s'attaquent à la fois au maire et au groupe parce que l'un est l'élu des ouvriers et l'autre parce qu'il est en majeure partie composé d'éléments ouvriers.

Tout le secret de leur haine vient de là. Réactionnaires ils sont et en réactionnaires ils agissent. Ils ont la haine de l'ouvrier!

Dernièrement l'un des personnages masqués qui opère clandestinement dans la feuille à tout faire insultait la majorité électorale qui a eu le tort de ne pas comprendre leurs procédés jésuitiques. Un autre, le même peut-être, la façon de mal faire étant pareille, parlait de ces ouvriers de l'Union des Travailleurs qu'il traitait dédaigneusement de chevaliers du « Poil dans la main ».

Que nos amis les ouvriers prennent notes de ces insultes, qu'ils gardent le souvenir de ce mépris. Qu'ils haussent les épaules à ces injures, ils sont les maîtres; le jour des élections ils sauront le prouver.

Il convient bien à ces braves anonymes, sans doute représentants de la vieille aristocratie française, descendants de la dernière noblesse de parler avec arrogance de ces hommes du peuple qui travaillent du matin au soir pour arriver péniblement à élever leur famille et finir quelquefois sur un lit d'hôpital ou sur un bancard; victimes glorieuses du travail.

Il convient bien à ces individus de jouer les grands personnages et singer les descendants des croisés; que sont-ils donc et que font-ils? Voilà ce qu'il conviendrait de savoir si on tenait à répondre à leurs stupides attaques.

Cela n'en vaut pas la peine, les ouvriers sont au-dessus de leurs insinuations et leurs dénominations n'ont aucune valeur, ni aucune portée.

Il suffit d'en prendre note et quand, basement, ils viendront mendier les voix de ce peuple qu'ils calomnient, ce jour-là on les balayera.

E. C.

Les Sauveteurs-Ambulanciers

SECTION DE NANTERRE

La Section de Nanterre à l'honneur de prévenir la population que la baignade publique est ouverte depuis le dimanche 4 juillet courant.

Cette baignade située en Seine et en face de l'Île-Flourie est placée sous la surveillance des Sauveteurs-Ambulanciers, les dimanches de deux heures à six heures du soir.

Une plaque indicatrice se trouve à l'emplacement de la dite. La section invite donc tous les baigneurs à y venir, l'endroit choisi offrant sous tous les rapports une complète sécurité.

De plus, une école pratique de natation est ouverte, où tous les jeunes gens désireux d'apprendre à nager y trouveront des maîtres capables, dont le dévouement n'a plus besoin d'épreuve.

Pour la Section,
Le Sous-Chef, G. M.

LA NANTERRIENNE

Championnat national du Raincy; récompenses obtenues par les délégués de la « Nanterrienne »:

Preliminaire individuel, nombre illimité: 1^{er} prix, Eugène Fahy; 2^e prix, Henri Gastal.

Concours individuels de course, 120 mètres, 12 obstacles, 1^{er} de hauteur: 1^{er} prix, Henri Gastal; 2^e prix, Chauhier.

Concours individuel de corde lisse, 14 mètres de hauteur: 1^{er} prix, Eugène Fahy, par une montée et descente en équerre, d'un bras alternant.

Courses par séries, classement: MM. Marchand et Cochard 2^es.

Championnat d'ensemble, 2^e division: 1^{er} Henri Gastal.

Primes en espèces distribuées aux délégués: MM. Gastal 25 fr.; Eugène Fahy 20 fr.; Chauhier 5 fr.

Concours national de Rueil du 4 juillet 1897:

Appareils, 1^{re} division, 1^{er} prix, palme vermeil g. m.;

Engins, division unique, 1^{er} prix, bronze d'art « La Baigneuse »;

Tir, 1^{re} division, 1^{er} prix, médaille de vermeil g. m.;

Appareils, pupilles, 2^e division, 4^e prix, médaille d'argent.

Le pointage des individuels n'étant pas encore définitif, nous donnerons ultérieurement les récompenses qui seront attribuées aux gymnastes de la « Nanterrienne ».

LA JALOUSIE

Parce que j'ai justement signalé les aneries d'un professeur de grammaire es-fortifications, je me vois reprocher les termes de la note parue ici, il y a huit jours, petite leçon de civilité que je me permettais d'adresser à une tierce personne.

Il paraît que je dois rester imprimeur. En effet, en fondant ce journal que j'ai mis à la disposition des républicains, j'ai contrarié le petit commerce (nous en reparlerons de ce petit commerce) de gens qui avaient rêvé la main-mise sur la commune de Nanterre. Mon journal, dont le succès n'est plus niabie, a entravé la vente de la feuille à tout faire. De là une rage folle et bête.

Quant aux leçons qu'on veut bien me donner, je les accepte: « On a toujours besoin d'un plus petit que soit », dit le proverbe.

Maintenant, restent les conseils. En ai-je bien besoin? Je n'ai jamais été Belge, j'ai servi ma patrie et on peut être bien sûr qu'on ne trouvera jamais dans ce journal œuvre de mouchard, de maître-chanteur et de domestique à la solde de candidats qui payent.

Pour une fois, s'ai-tu monsieur, vous avez manqué une belle occasion de vous taire. *Gott verdamme!*

E. HUBY.

3 Francs de dépense! — Les Combes, par Moreau (Doubs), le 13 mai 1896. Je vous remercie, et vous suis très reconnaissant, car vous m'avez rendu la santé avec deux boîtes de Pilules Suisses qui m'ont complètement guérie des palpitations de cœur, congestion et anémie.

M^{lle} Maria TOURIS (Sig. 14g.).

NOUVELLES LOCALES

Une voleuse

Le 6 juillet, M. Alexandre Gonnet, route Nationale, à Nanterre, constatait qu'on lui avait soustrait un porte-monnaie renfermant une bague en or et une somme de 50 francs. La veuve Thomas, employée chez M. Gonnet en qualité de femme de ménage, fut arrêtée sur la plainte de ce dernier et fut trouvée porteuse de la bourse et de la bague, mais l'argent avait déjà disparu.

La veuve Thomas a été envoyée au Dépôt.

Légumes à bon marché

Jeudi matin, les gendarmes de Nanterre ont arrêté un sieur Goubet, demeurant route de Charles-X, qu'ils ont pris traînant une voiture à bras pleine de petits pois et autres légumes volés dans la plaine.

M. Gaudry, 22, rue Sadi-Carnot, et M. Ernest Rotty, 2, rue des Goulevants, ont été reçus membres du Touring-Club.

M. E. Huret, capitaine de route de l'U. C. N., s'est cassé la clavicle dans la forêt de Saint-Germain, en revenant de Rouen.

Il faut espérer que cette blessure sera rapidement guérie.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Regamey, Françoise, avenue de la République, 75; Alexandre, Jules, avenue de la République.

Publications. — M. Guesde, à Nanterre, et Mlle Linot, à Sèvres (S.-et-O.).

Marriage. — M. Bertollety et Mlle Sainsard, à Nanterre.

Décès. — Choplin, Raoul, 5 mois, Petit Nanterre.

Le Défilé

A une heure et demie, chaque société se rendait en ordre parfait à l'endroit d'où elle devait partir pour le défilé; car, afin de ne pas fatiguer les gymnastes en leur faisant parcourir toutes les rues de la ville, on avait organisé trois colonnes qui, partant de points différents, devaient se concentrer place de l'Eglise.

A l'heure dite, elles arrivaient en même temps sur la place et la foule, admirant ces mouvements si ponctuellement exécutés, les saluait de ses bravos enthousiastes et de ses applaudissements.

La musique du 16^e d'artillerie prenait alors la tête du cortège, et les gymnastes, au nombre de près de quinze cents répartis en soixante-cinq sections, défilaient par la rue de l'Hôtel-de-Ville, la Mairie et le boulevard des Sycomores, la rue des Petits-Champs, dans une tenue irréprochable, au sons joyeux de leurs clairons et des musiques de la ville.

Remise du Drapeau de l'Association Régionale

Arrivées place de la Caserne, toutes les sections se massent, dans l'ordre le plus parfait, sur le terrain demanœuvres. Le coup d'œil est magnifique.

L'immense estrade est remplie de monde. Les dames, venues en grand nombre, jettent dans cette foule la note gaie de leurs toilettes d'été.

A la tribune officielle prennent place M. Rameau, député, M. le Dr Bouillet, maire, MM. Sarazin et Dubois, adjoints, M. le président du jury lieutenant-colonel Servière, M. Roblin, maire de Longjumeau, et ses collègues de Coulommiers, de Saint-Germain et d'Argenteuil, M. Bertollety, MM. les Officiers du

16^e d'artillerie, MM. Igier, Néel, Godfroy, Maugest, Michel, Vallet, Neveu, Parent, Chevallier, Levasseur, Ruffin, conseillers municipaux de Rueil, M. le Dr Verdier, du Raincy, les présidents des diverses sociétés de gymnastique et un grand nombre d'invités.

C'est M. Sêhé, président, M. Hérat et M. Lachaud, de la Laborieuse, qui les reçoivent au nom de l'Association Régionale.

A un signal de clairon, tous les portedrapeau se détachent des groupes et viennent se placer sur une ligne, en face de la tribune officielle, pendant que la société l'Etoile joue la *Marseillaise*.

La section de Lagny se porte en avant; son président salue le maire de Rueil de quelques paroles patriotiques et lui remet le drapeau de l'Association Régionale.

M. le Dr Bouillet le remercie en ces termes:

« C'est un grand honneur, M. le Président, que vous faites à la ville de Rueil, à sa société de gymnastique, la Laborieuse, en nous confiant le drapeau d'une admirable Association avec laquelle, chaque année viennent en embrassement se grouper les sociétés de l'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Nos vaillants gymnastes sauront le garder avec le respect, avec les sentiments de vénération et d'amour que nous devons tous à l'emblème de la Patrie.

Il y a quelques instants, en entendant la *Marseillaise*, alors que devant cette estrade se déployait fièrement vos drapeaux; nous pensions à leur commune origine, à cette mémorable journée de la Révolution française qui consacra, dans la même victoire contre l'étranger, l'hymne de notre liberté et le drapeau national.

C'est en effet Valmy qui fut le premier champ de bataille où l'on entendit, avec les canons de Kellermann, gronder la *Marseillaise*; où l'on vit, pour la première fois, flotter l'étendard aux trois couleurs.

Puis, comme vous le savez, il s'en alla porté par nos armées victorieuses, à travers toutes les capitales, acclamé par les peuples comme le signe de la délivrance.

Un aussi glorieux passé, s'il nous remplit d'un juste orgueil, ranime également nos espérances les plus chères, en même temps qu'il nous dicte nos devoirs.

Ces sentiments qui sont dans nos cœurs, permettez-moi, mes amis, de les résumer en deux mots, en cette simple devise qui, certainement, a été et sera toujours la vôtre:

**Tout pour la Patrie!
Tout pour la République!**

Cette vibrante allocution est vivement applaudie par la foule.

M. Lachaud adresse à son tour les remerciements de la Laborieuse.

« Il dit combien les gymnastes de Rueil ont été fiers d'être choisis par leurs camarades pour organiser le XIII^e concours régional.

On leur remet la garde du Drapeau; ils s'efforcent d'être dignes de l'honneur qu'on leur fait, dignes de la haute confiance qu'on leur témoigne.

Fidèles à l'esprit de l'Association, ils travailleront toujours pour le but final qu'elle se propose, pour la défense de la Patrie. »

dees torrentielles et donnait, par ses multiples absences, les plus vives inquiétudes à nos gymnastes, le soleil, bon prince, faisait dès le matin son entrée triomphale à notre concours, et dissipait peu à peu tous les nuages qui auraient pu assombrir cette belle journée.

A six heures, les sociétés de gymnastique arrivaient des différents points de la ville et se groupaient sur la place de la Caserne. Une heure après, elles recevaient les membres du jury et aussitôt commençaient les concours de sections.

Le terrain du concours avait été admirablement choisi, et la vaste place où évoluaient les gymnastes répondait parfaitement aux exigences de cet important concours.

Les exercices spéciaux, suivis avec beaucoup d'intérêt par une foule nombreuse, durèrent toute la matinée et, à onze heures seulement, avait lieu une répétition des mouvements d'ensemble.

Ensuite, les membres du jury se rendent à l'Hôtel de Ville où les attendent M. le Maire et MM. les Adjoints.

Le déjeuner a lieu dans la grande salle des fêtes: déjeuner très simple, empreint de cordialité et de bonne humeur.

M. Bouillet, au dessert, adresse quelques paroles de bienvenue aux convives, remercie les membres du jury de la tâche dont ils s'acquittent avec tant d'intelligence et de dévouement, et les assure des sentiments de sympathie et de gratitude de toute la population de Rueil.

Au nom de ses collègues, un membre du jury remercie M. le Maire, puis l'on descend sur l'estrade dressée devant l'Hôtel de Ville pour assister au défilé des sociétés et se rendre ensuite sur le champ de manœuvres.

Le Défilé

A une heure et demie, chaque société se rendait en ordre parfait à l'endroit d'où elle devait partir pour le défilé; car, afin de ne pas fatiguer les gymnastes en leur faisant parcourir toutes les rues de la ville, on avait organisé trois colonnes qui, partant de points différents, devaient se concentrer place de l'Eglise.

A l'heure dite, elles arrivaient en même temps sur la place et la foule, admirant ces mouvements si ponctuellement exécutés, les saluait de ses bravos enthousiastes et de ses applaudissements.

La musique du 16^e d'artillerie prenait alors la tête du cortège, et les gymnastes, au nombre de près de quinze cents répartis en soixante-cinq sections, défilaient par la rue de l'Hôtel-de-Ville, la Mairie et le boulevard des Sycomores, la rue des Petits-Champs, dans une tenue irréprochable, au sons joyeux de leurs clairons et des musiques de la ville.

Remise du Drapeau de l'Association Régionale

Arrivées place de la Caserne, toutes les sections se massent, dans l'ordre le plus parfait, sur le terrain demanœuvres. Le coup d'œil est magnifique.

L'immense estrade est remplie de monde. Les dames, venues en grand nombre, jettent dans cette foule la note gaie de leurs toilettes d'été.

A la tribune officielle prennent place M. Rameau, député, M. le Dr Bouillet, maire, MM. Sarazin et Dubois, adjoints, M. le président du jury lieutenant-colonel Servière, M. Roblin, maire de Longjumeau, et ses collègues de Coulommiers, de Saint-Germain et d'Argenteuil, M. Bertollety, MM. les Officiers du

16^e d'artillerie, MM. Igier, Néel, Godfroy, Maugest, Michel, Vallet, Neveu, Parent, Chevallier, Levasseur, Ruffin, conseillers municipaux de Rueil, M. le Dr Verdier, du Raincy, les présidents des diverses sociétés de gymnastique et un grand nombre d'invités.

C'est M. Sêhé, président, M. Hérat et M. Lachaud, de la Laborieuse, qui les reçoivent au nom de l'Association Régionale.

A un signal de clairon, tous les portedrapeau se détachent des groupes et viennent se placer sur une ligne, en face de la tribune officielle, pendant que la société l'Etoile joue la *Marseillaise*.

La section de Lagny se porte en avant; son président salue le maire de Rueil de quelques paroles patriotiques et lui remet le drapeau de l'Association Régionale.

M. le Dr Bouillet le remercie en ces termes:

« C'est un grand honneur, M. le Président, que vous faites à la ville de Rueil, à sa société de gymnastique, la Laborieuse, en nous confiant le drapeau d'une admirable Association avec laquelle, chaque année viennent en embrassement se grouper les sociétés de l'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Nos vaillants gymnastes sauront le garder avec le respect, avec les sentiments de vénération et d'amour que nous devons tous à l'emblème de la Patrie.

Il y a quelques instants, en entendant la *Marseillaise*, alors que devant cette estrade se déployait fièrement vos drapeaux; nous pensions à leur commune origine, à cette mémorable journée de la Révolution française qui consacra, dans la même victoire contre l'étranger, l'hymne de notre liberté et le drapeau national.

C'est en effet Valmy qui fut le premier champ de bataille où l'on entendit, avec les canons de Kellermann, gronder la *Marseillaise*; où l'on vit, pour la première fois, flotter l'étendard aux trois couleurs.

Puis, comme vous le savez, il s'en alla porté par nos armées victorieuses, à travers toutes les capitales, acclamé par les peuples comme le signe de la délivrance.

Un aussi glorieux passé, s'il nous remplit d'un juste orgueil, ranime également nos espérances les plus chères, en même temps qu'il nous dicte nos devoirs.

Ces sentiments qui sont dans nos cœurs, permettez-moi, mes amis, de les résumer en deux mots, en cette simple devise qui, certainement, a été et sera toujours la vôtre:

**Tout pour la Patrie!
Tout pour la République!**

Cette vibrante allocution est vivement applaudie par la foule.

M. Lachaud adresse à son tour les remerciements de la Laborieuse.

« Il dit combien les gymnastes de Rueil ont été fiers d'être choisis par leurs camarades pour organiser le XIII^e concours régional.

On leur remet la garde du Drapeau; ils s'efforcent d'être dignes de l'honneur qu'on leur fait, dignes de la haute confiance qu'on leur témoigne.

Fidèles à l'esprit de l'Association, ils travailleront toujours pour le but final qu'elle se propose, pour la défense de la Patrie. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements unanimes.

Les clairons sonnent: au Drapeau, puis toutes les sections prennent la place qu'on leur a désignée pour la continuation de leur concours.

Les Mouvements d'Ensemble

Vers 5 heures, 8 à 900 gymnastes se massent en face de la tribune officielle pour l'exécution des mouvements d'ensemble.

C'était l'un des principaux attraits de la fête.

M. Lachaud exécute, pour chaque série, les mouvements qui seront ensuite répétés par l'ensemble.

La cadence était donnée par la musique des *Enfants de Rueil*.

Nous ne saurions entrer dans des détails techniques, cependant nous tenons à constater avec quelle véritable science professionnelle ces exercices ont été combinés en vue du fonctionnement de tous les muscles.

Les difficultés d'équilibre et d'assouplissement ont été vaincues par nos gymnastes, avec la plus grande aisance. Les mouvements de bras ont été particulièrement exécutés avec une précision parfaite, un ensemble qu'on a fort apprécié.

Aussi le public n'a-t-il pas ménagé ses bravos et ses applaudissements, et c'était justice.

Distribution des Récompenses

Habituellement la distribution des récompenses a lieu sur le terrain même de la fête, ce qui évite une perte de temps souvent considérable; mais certains commerçants ayant réclamé que cette cérémonie eût lieu à la mairie, les deux prix d'honneur seulement ont été donnés place de la Caserne.

Mais auparavant, M. Sêhé, président de l'Association régionale et l'organisateur actif de ce concours, prend la parole pour lire le discours d'usage:

Messieurs,

L'Association Régionale donne aujourd'hui son treizième grand concours annuel, et c'est la cinquième fois que le département de Seine-et-Oise nous offre sa gracieuse hospitalité.

Après les réunions du Raincy, d'Etampes, de Versailles et de Taverny qui toutes nous ont laissé le meilleur souvenir, c'est aujourd'hui la charmante ville de Rueil qui reçoit nos gymnastes, heureuse de favoriser, d'encourager le développement de ce groupe si intéressant de sociétés qui propage incessamment dans la région les idées de patriotisme et de solidarité qui sont la raison même de leur existence.

C'est, en effet, en dehors, j'allais dire bien au-dessus de toutes les questions politiques ou de clocher que notre Association poursuit son œuvre, unissant à sa partie technique, de plus en plus complète, une véritable propagande de morale, d'union, de patriotisme conscient; ayant pour but final de donner à la jeunesse une éducation accomplie, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue physique.

Prenant l'enfant dès l'école, s'intéressant aux patronages, aux pupilles comme aux adultes, notre Association a attiré sur elle la sympathique attention de tous les hommes vraiment éclairés, de tous ceux qui croient que c'est par le groupement, la vie en commun, l'union des individualités qu'on améliorera l'homme, qu'on adoucira les caractères, qu'on formera des citoyens dignes de ce nom, qu'on abaissera, enfin, ces barrières de classe, bien plus factices que réelles, qui sont le plus grand obstacle au progrès.

Chez nous, Messieurs, chacun a sa place et ses droits; l'effort collectif produit chaque jour de nouvelles merveilles d'adresse, de force et de discipline volontaire; on y travaille en silence, modestement, mais avec la ténacité d'hommes vaincus, sachant que le meilleur

simplement et modestement, mais sans trêve et sans défaillance, l'œuvre de relèvement national qui est notre raison d'être.

Ce discours est à maintes reprises interrompu par de nombreux applaudissements.

Après M. Sêhé, M. Rameau, député, prononce une courte allocution.

« Il rend compte de la démarche qu'il a faite auprès de M. Méline et dit que si par suite d'engagement pris depuis longtemps, les ministres n'avaient pas été dans l'obligation absolue de s'absenter, l'un d'eux serait certainement venu assister à ce concours: M. le Président du Conseil lui en a donné lui-même l'assurance.

M. Rameau parle ensuite du dévouement des moniteurs de gymnastique, du rôle qu'ils remplissent auprès de tous ces jeunes gens: ils préparent des soldats à la France, des défenseurs de la Patrie. »

De nombreux bravos couvrent ces patriotiques paroles.

Les prix offerts par Mme Le Bailly et Chamerois sont alors décernés, puis les sections se forment en colonnes, et la suite de la distribution s'achève dans les jardins de la Mairie.

Un retard assez long causé par une société qui n'avait pas terminé son concours, se produit et met à l'épreuve la patience des gymnastes. Les musiques et les clairons leur aident à supporter ce malencontreux incident, dont les organisateurs se hâtent d'ailleurs de profiter pour achever le classement des lauréats.

A 6 h. 1/2, M. le Maire, M. le Colonel Servière, M. Rameau, député, prennent place au bureau et procèdent à la distribution des récompenses. A la fin de la cérémonie, M. Bouillet félicite les lauréats et remercie toutes les sociétés qui ont pris part au concours.

« L'espère qu'elles emporteront un bon souvenir de leur court passage à Rueil, de même que toute notre population gardera avec gratitude la mémoire de cette belle fête qui est leur œuvre. »

Toutes les sections se rendent alors, drapeau en tête dans les divers restaurants qu'elles ont choisis.

(A suivre)

LA SEMAINE ASTRONOMIQUE

DIMANCHE 11 JUILLET. — 192^e jour de l'année. — Lever du soleil à 4 h. 10 m. coucher à 8 h. 3 m. — Lever de la lune à 6 h. 3 m. s.; coucher à 0 h. 36 m. m. — 12^e jour de la lune.

LUNDI 12. — 193^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 11 m. coucher à 7 h. 59 m. — Lever de la lune à 7 h. 5 m. s.; coucher à 1 h. 32 m. m. 13^e jour de la lune.

MARDI 13. — 194^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 12 m. coucher à 7 h. 59 m. — Lever de la lune à 7 h. 52 m. s.; coucher à 2 h. 43 m. m. 14^e jour de la lune.

MERCREDI 14. — 195^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 13 m.; coucher à 7 h. 58 m. — Lever de la lune à 8 h. 25 m. s.; coucher à 4 h. 4 m. m. 15^e jour de la lune. Pleine lune à 5 h. 2 m. m.

JEUDI 15. — 196^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 14 m.; coucher à 7 h. 57 m. — Lever de la lune à 8 h. 51 m. s.; coucher à 5 h. 28 m. m. — 16^e jour de la lune.

VENDREDI 16. — 197^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 15 m.; coucher à 7 h. 56 m. — Lever de la lune à 9 h. 11 m. s.; coucher à 6 h. 50 m. m. 17^e jour de la lune.

SAMEDI 17. — 198^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 16 m.; coucher à 7 h. 55 m. — Lever de la lune à 9 h. 27 m. s.; coucher à 8 h. 7 m. m. 18^e jour de la lune.

Pendant la semaine les jours décroissent de 6 m. le matin et de 5 minutes le soir.

Le Directeur-gérant: E. HUBY.